
SESSION DE CANCUN DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Cancún (Mexique), 9 et 12 septembre 2003

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen avec l'appui du Parlement mexicain

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Dialogue avec ministres et dirigeants de l'OMC**
3. **Déclarations de représentants de la société civile**
4. **Rapport sur les événements intervenus depuis la Conférence parlementaire sur l'OMC tenue en février 2003 à Genève**
5. **Débat sur les thèmes de fond**

Réunion d'examen à mi-parcours, la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún va devoir traiter de certaines questions pressantes, dont un nombre croissant d'échéances non respectées du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha. Les participants à la réunion parlementaire pourront bénéficier d'informations de première main sur le déroulement des négociations et auront une discussion approfondie sur certains des dossiers que traite aujourd'hui l'OMC.

a) Commerce agricole et réduction des subventions

L'agriculture fait partie de l'engagement global pris à Doha. C'est aussi l'un des domaines les plus controversés ayant des incidences directes sur des millions d'agriculteurs dans le monde. L'accès au marché pour les produits agricoles, l'élimination progressive des subventions à l'exportation et la réduction substantielle des aides nationales font l'objet de négociations à l'OMC. Les participants à la Conférence seront invités à débattre du rôle que peuvent jouer les parlements pour donner une impulsion aux négociations visant à corriger et prévenir restrictions et distorsions sur les marchés agricoles dans le monde.

b) Accords ADPIC et santé publique

Consciente de la gravité des problèmes de santé publique qui frappent nombre de pays en développement et pays les moins avancés, la Conférence de l'OMC à Doha a adopté une déclaration spéciale sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce (Accord sur les ADPIC) et la santé publique. L'application souple de l'Accord sur les ADPIC respectant le droit de chaque pays de protéger la santé publique et, plus particulièrement, de promouvoir l'accès aux médicaments essentiels pour tous, semble être une option réaliste. Les participants à la Conférence réfléchiront à la manière de susciter la volonté politique requise pour que les négociations aboutissent.

c) Commerce des services

Les négociations sur les services duraient déjà depuis près de deux ans quand elles ont été incorporées au nouvel ordre du jour de Doha. Sachant que certains progrès ont été accomplis dans ce domaine sur la base de directives et procédures de négociation décidées d'un commun accord, la discussion aura pour objet de recenser les problèmes non résolus et de réfléchir à la manière dont les parlements pourraient aider à les résoudre.

6. Adoption de la Déclaration

A la fin de la Conférence, les participants seront invités à adopter une déclaration dont l'avant-projet aura été établi par le Comité de pilotage post-Doha.